

Forum de Quartier Hauts-de-Cergy Trois Bois

COMPTE-RENDU

Date : mardi 30 mai 2023

Lieu : Visages du Monde

Nombre de personnes rencontrées : 20

Intervenants / animateurs de la rencontre

- Jean-Paul JEANDON, maire
- Agnès COFFIN, adjointe au maire déléguée à la vie locale et à la jeunesse
- Françoise COURTIN, adjointe au maire déléguée à la santé, la prévention et la lutte contre la désertification médicale
- Elus de proximité : Denis FEVRIER Gilles COUPET, Louis L'HARIDON
- Equipe de la maison de quartier : Camille FASSIN, responsable ; Nelly SIMONIN, ADL ; Christine DESSANE, référente famille.
- Equipe de la direction de la santé de la Ville : Katia LE BOUGEANT, Mélissa MAHIEUX.

Les Forums de quartier, comment ça marche ?

- Ouverts à tous et centrés autour de deux thématiques - pour cette session, une seule thématique à titre exceptionnel
- Trois Forums de quartier par an et par secteur : Hauts-de-Cergy/Trois-Bois, Orée du Bois/Bords d'Oise, Axe-Majeur/Horloge, Coteaux/Plaine/Grand-Centre.

LES OBJECTIFS DES FORUMS DE QUARTIER ?

- Informer et débattre de tous les sujets qui concernent la population pour produire ensemble des propositions,
- Partager ensemble l'expérience du quotidien dans les quartiers,
- Échanger directement avec les élus,
- Suivre l'ensemble des contributions,
- Former à la citoyenneté et se former au fonctionnement de la collectivité.

- Les propositions issues des Forums de quartier n'ont pas de valeurs décisionnelles. Chaque décision prise à la suite des Forums de quartier sera annoncée lors du Forum suivant.
- Chaque proposition fera l'objet d'un avis des élus sur la base d'une étude technique et budgétaire réalisée par les services municipaux.
- Certaines réponses aux questions posées par les habitants lors des Forums sont ajoutées a posteriori dans ce compte-rendu, en italique.
- La suite donnée à chaque proposition fera l'objet d'une communication lors du Forum suivant.





Santé à Cergy : parlons-en !

Contexte : Dans le cadre du renouvellement de son Contrat local de santé, la Ville a décidé de consacrer cette session de Forums de quartiers à la politique municipale de santé. Dans un premier temps, par des ateliers participatifs, le service santé de la ville recueille les attentes et demandes des habitants concernant la santé à Cergy et dans leurs quartiers. Dans un second temps, les élus et le service santé de la Ville présentent la politique municipale actuelle de santé.

Déroulé de l'atelier participatif

Les participants de l'atelier ont d'abord individuellement puis collectivement réfléchi sur ce qu'était la santé pour eux. Ils étaient ensuite invités à classer leurs idées dans les quatre grands déterminants de la santé :

- Les facteurs individuels
- Les habitudes de vie (alimentation, pratique sportive, sommeil, etc.)
- L'environnement de vie (logement, exposition à la pollution, exposition à différents types de violence, etc.)
- L'offre de santé.

Pour en savoir plus : [une courte vidéo de l'reps Bourgogne Franche-Comté explique ces concepts.](#)

Les participants ont ensuite été conviés à proposer en groupe une à deux propositions concrètes par déterminant d'action à mettre en place. À la fin du Forum, ils ont pu voter à l'aide de gommettes pour les deux propositions qui leur paraissaient les plus intéressantes à mettre en place.

- **Attirer les médecins à Cergy - Offrir aux médecins de bonnes conditions de travail** (12 votes)
- **Créer des structures pour regrouper médecins et auxiliaires médicaux** (6 votes)
- **Création d'espaces zen intérieurs en accès libre avec un cadre : pas le droit de parler, pas de portable, pas d'écran, lumières douces** (5 votes)
- **Aider les habitants à connaître le rôle des médecins : annuaire des médecins (même si déjà existant sur Ameli), annuaire papier, numérique + France Service** (4 votes)
- **Faire du cinéma UGC Cergy-le-Haut un espace plus accessible à tous pour les habitants de Cergy - Négocier un tarif préférentiel pour les enfants et les adultes** (2 votes)
- **Créer le CHU sur l'agglo** (1 vote)
- **Salarier des médecins** (1 vote)
- **Rénovation des logements : bruit, énergétique, nuisibles... et des bâtiments (écoles...)** (1 vote).

Présentation de la politique de santé de la Ville

L'accès à la santé est une préoccupation majeure pour le maire et son équipe municipale. La ville de Cergy, comme à l'échelle nationale, traverse, subit une pénurie de médecin. La ville se mobilise pleinement afin d'apporter une réponse aux cergyssoises et cergyssois. Les services de la ville et l'équipe municipale travaillent activement pour apporter des réponses même si la santé n'est pas une compétence communale.

La politique de santé repose sur trois piliers : la prévention, la santé globale et la coordination avec les acteurs du territoire. Le contrat local de santé (CLS), dont le premier a vu le jour en 2011, est le fruit d'un travail collaboratif avec les partenaires du territoires et les habitants. Il a pour objectif général d'augmenter l'espérance de vie en bonne santé des Cergyssois. En 2020, le CLS a été décliné en 26 actions concrètes et fin 2022 92% de ces actions étaient réalisées. Parmi ces actions : des actions de dépistage et de prévention à destination de divers publics, la formation d'ambassadeurs du dépistage des cancers, le lancement du centre de santé en mai 2023.

Ce centre de santé est constitué de deux entités, l'espace santé Denis-Mukwege inauguré le 6 juin dernier et une Maison prévention santé. L'espace santé permettra d'offrir des possibilités d'exercice variées sur le territoire, la ville a fait le choix de soutenir la mise en place d'un espace de santé proposant un exercice salarié. Des secrétaires médicales s'occupent de tout le volet administratif de leur activité. A ce jour, l'espace santé comprend une infirmière, deux dentistes et une assistante dentaire, un dermatologue, une diététicienne, une psychologue et un ostéopathe.

>> [En savoir plus sur le contrat local de santé](#)

>> [En savoir plus sur l'espace santé Denis-Mukwege](#)

La commune n'a aucune possibilité d'influer sur les choix d'exercice de la médecine libérale. Les médecins libéraux ne peuvent se voir imposer ni contraintes d'installation, ni contraintes en lien avec le choix de leur patientèle.

Dans ce contexte, couplé à celui d'une pénurie nationale la ville propose :

- La mise en lien avec les promoteurs ou bailleurs disposant de locaux susceptibles d'accueillir une activité médicale
- L'acquisition par la ville de locaux susceptibles d'accueillir une activité médicale
- L'accompagnement des professionnels souhaitant réaliser des travaux d'aménagement.

Pour les déplacements des seniors sur des rendez-vous médicaux, la ville dispose d'un [service de transport à la demande](#) ouvert aux cergyssois à partir de 65 ans qui permet pour un coût de 2€ par trajet (4€ aller/retour) d'être pris en charge du lieu du domicile au lieu de consultation sur tout le territoire de l'agglomération.

QUESTIONS DES HABITANTS

- **Y a-t-il des médecins généralistes au centre de santé aujourd'hui ? Sinon, quand arriveront-ils ?**

Réponse de l'élue : à ce jour, des entretiens sont toujours en cours avec des médecins, plusieurs ont été reçus au Centre de santé. Lorsque nous serons sûrs d'un recrutement, nous ne manquerons pas de le signaler.

Trois cabinets de médecins généralistes sont prévus au centre de santé. Cela sera sans doute insuffisant pour combler à la désertification médicale à Cergy.

- **Où se trouve le centre de santé ?**

Réponse de l'élue : rue du Chemin de fer, dans le quartier Axe Majeur-Horloge.

- **Il y a pléthore de dentistes aujourd'hui à Cergy ; pourquoi ne pas utiliser les mêmes outils d'attractivité pour les médecins ?**

Réponse de l'élue : il y a certes beaucoup de centres dentaires sur Cergy aujourd'hui, mais nous comptons également en recruter au centre de santé et la dentiste déjà recrutée a son planning de rendez-vous plein jusqu'à septembre.

On se rend compte que la santé est devenu un business, ces centres dentaires font travailler de jeunes dentistes quitte à les faire surtravailler et cela n'est pas bon ni pour les patients ni pour les praticiens. Je vous recommande plutôt de venir consulter les dentistes au centre de santé.

- **La mutuelle communale compte aujourd'hui 154 adhérents. Cela rentre-t-il dans l'objectif que vous vous étiez fixés au départ ? Des augmentations de tarifs sont-elles prévues ?**

Réponse du service santé de la Ville : Nous n'avons pas d'objectif chiffré. La mutuelle MOAT, avec laquelle nous négocions les tarifs, nous fait remonter de très bons retours. Pas d'augmentation de tarif prévue pour le moment.